

LA MONTALBANAISE

DOSSIER TECHNIQUE – COMPÉTITION

Dimanche 15 mars 2026

Piscine Ingréo – Montauban

Bassin de 25 m – Profondeur 2,50 m

1. Programme de la journée

Matin

- 08h00 – Ouverture des portes et début de l'échauffement
- 08h45 – Début des épreuves
- 12h30 – Fin des épreuves

Après-midi

- 13h30 – Ouverture des portes et début de l'échauffement
- 14h00 – Fin de l'échauffement
- 14h15 – Début des épreuves
- 18h00 – Fin des épreuves
- 18h15 – Podium

Épreuves programmées

- Matin : 200 m obstacles – 50 m mannequin – 100 m combiné
- Après-midi : 100 m bouée tube – 100 m mannequin palmes – 200 m SLS
- Les horaires et l'ordre des épreuves pourront être ajustés selon le nombre d'inscrits.
- Un planning détaillé sera communiqué ultérieurement.

2. Organisation et règlement

La compétition est organisée par l'Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme (AMSS) et inscrite au calendrier national FFSS. Elle constitue le Championnat départemental du Tarn-et-Garonne, ouvert aux licenciés FFSS 2025-2026, aux membres de fédérations étrangères affiliées à l'ILS, dans les catégories : cadets, juniors, seniors, masters. Le règlement appliqué est celui de la FFSS en vigueur le jour de la compétition.

3. Officiels

- 2 à 10 compétiteurs : 1 officiel C minimum
- 11 à 15 compétiteurs : 2 officiels C minimum
- Plus de 15 compétiteurs : 3 officiels C minimum

- Repas du dimanche midi pris en charge pour officiels, plongeurs, secouristes et bénévoles.

4. Classements et récompenses

- Podium pour les 3 premiers, hommes et femmes, par catégorie.
- Attribution du titre de champion départemental dans chaque catégorie.
- Podium pour les 3 meilleurs clubs au classement général.
- Application du règlement FFSS pour les clubs hors département 82.

5. Matériel et déroulement

- 2 mannequins PITET
- 2 mannequins orange
- 2 bouées tubes conformes aux normes
- Déclaration des forfaits dès l'arrivée sur site.
- Respect des annonces micro pour assurer le bon déroulement.

6. Inscriptions

- 6 € par compétiteur
- 10 € par club
- Paiement par chèque le jour de la compétition (Ligue Occitanie FFSS).

7. Droit à l'image

Des photos et vidéos pourront être réalisées durant l'événement.
L'inscription vaut autorisation d'exploitation par la presse et les organisateurs.

8. Lieu de la compétition

Piscine Ingréo – Montauban
Boulevard Édouard Herriot
82000 Montauban – France